



## COMMISSION D'APPEL

Président : M. PERRISSIN Christian

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

## CONVOICATIONS

### **DOSSIER D'APPEL N°21 2025/2026:**

**Appel du club de l'AG BONS et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission des Règlements.**

Ce dossier sera étudié le **jeudi 30 avril 2026 à 18h15** au siège du District.

### **Personnes convoquées :**

Le Président de la Commission des Règlements ou son représentant.

### **AG BONS :**

Le Président ou son représentant

ARNAUD Aurélien, secrétaire général

---

### **DOSSIER D'APPEL N°24 2025/2026:**

**Match THONON AS 1 – THYEZ ES 1 du 28/03/26 en U17**

**Appel du club de l'ES THYEZ et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission des Règlements.**

Ce dossier sera étudié le **jeudi 30 avril 2026 à 18h45** au siège du District.

### **Personnes convoquées :**

Le Président de la Commission des Règlements ou son représentant.

### **ES THYEZ :**

Le Président ou son représentant

---

### **DOSSIER D'APPEL N°25 2025/2026:**

**Match EVIAN FC 1 – GJ AALP 1 du 14/03/26 en U17**

**Appel du club de FC EVIAN et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.**

Ce dossier sera étudié le **jeudi 30 avril 2026 à 19h15** au siège du District.



**Personnes convoquées :**

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

**L'arbitre :**

CASSARD Joffrey

**EVIAN FC :**

Le Président ou son représentant  
DJOUADI Malim Ali, joueur n°6  
LOBESAME Alban, éducateur

**GJ AALP :**

Le Président ou son représentant  
BIGLIONE Anthony, éducateur

---

**DOSSIER D'APPEL N°26 2025/2026:**

**Match AS LAC BLEU – US PRINGY 2 du 15/03/26 en Séniors D2**

**Appel du club de LAC BLEU AS et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.**

Ce dossier sera étudié le **jeudi 30 avril 2026 à 20h00** au siège du District.

**Personnes convoquées :**

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

**L'arbitre :**

TOUTIN Steven

**AS LAC BLEU :**

Le Président ou son représentant  
CHAPET Bastien, joueur n°6  
CANAL Bastien, éducateur  
GATFORY Florentin, arbitre assistant

**PRINGY US :**

Le Président ou son représentant  
BARRAT Loïc



*La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.*

*Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours ou moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.*

*Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.*